

Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

Nom de l'établissement	McBRIDE
Adresse de l'établissement	ZI de Dioulan 29140 ROSPORDEN
Activité de l'établissement :	L'établissement est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement de produits à usage ménagers et de soins à la personne en aérosols.
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	Sans objet
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	Les phénomènes dangereux qui peuvent apparaître sont de deux natures : Incendie : • des zones de stockage externes au bâtiment : feu de nappe (liquide), liée à une perte de confinement d'une cuve de stockage de liquides/solvants inflammables. Des effets thermiques sont associés à ce scénario, effets liés au rayonnement de chaleur émis par la combustion des matières inflammables touchées. Ils peuvent provoquer des lésions +/- létales (brûlures) des personnes exposées, des dommages matériels importants sur les structures et des fumées importantes. • des zones de stockage internes au bâtiment : incendie du magasin de stockage des emballages et ateliers de fabrication, incendie du magasin de stockage des produits finis en aérosols, incendie généralisée du bâtiment. • Ces incendies génèrent des effets thermiques liés au rayonnement de chaleur émis par la combustion des matières inflammables présentes. Ils peuvent provoquer des lésions +/- létales des personnes exposées par effets directs (brûlures) ou indirects (effondrement des installations, des structures de bâties), des dommages matériels importants sur le bâtiment et des fumées importantes. Explosion • D'un nuage de gaz (UVCE) consécutif à une fuite sur une canalisation de stockage de gaz inflammables liquéfiés. Plusieurs effets possibles : – Les effets thermiques liés à l'inflammation du nuage de gaz – Les effets de surpressions liés à une onde de pression provoquée par une explosion du gaz. • D'une cuve de gaz (BLEVE) consécutif à une perte de confinement brutale du réservoir de gaz généré par un incendie à proximité et un passage brutal du gaz de la phase liquéfié à la phase gazeuse. Plusieurs effets possibles : – Les effets thermiques : liés à la boule de feu – Les effets de surpressions liés à une onde de pression provoquée par une explosion : décompression brutale du gaz sous pression. Les effets associés à ces deux scénarios peuvent provoquer des lésions +/- létales des personnes exposées par effets directs (brûlures, lésions sur les organes ...) ou indirects (effondrement des installations, des structures de bâties, projections de fragments d'objets/de structures)
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :	Concernant les scénarios associés aux stockages des liquides et produits inflammables qui génèrent des incendies (feu d'une cuvette de stockage ou feu sur le bâtiment), les mesures de maîtrise des risques présentes sont : • une détection incendie est en place sur tous les stockages du site ainsi que sur le bâtiment,

- à cette détection sont asservis différents automatismes de mise en sécurité des installations.

Concernant les scénarios associés au stockage de gaz inflammables liquéfiés générant des explosions (explosion d'un nuage (VCE) ou d'une cuve de gaz (BLEVE)), les mesures de maîtrise des risques présentes sont :

- une détection gaz est en place sur le dépotage/le stockage de gaz ainsi que dans les ateliers de remplissage des aérosols en gaz. A cette détection sont asservis différents automatismes de mise en sécurité des installations,
- un système de refroidissement en eau des cuves de gaz, déclenché automatiquement avec la détection incendie ou en mode manuel,
- un système d'arrêt du remplissage des cuves de gaz lors du dépotage si la limite est atteinte.

Par ailleurs des moyens de secours sont présents sur site :

- moyens humains :
 - équipes d'intervention postées, formées prêtes à mettre en sécurité les installations et activer les moyens fixes d'intervention,
 - astreinte de sécurité en place 24h/24h,
 - poste de gardiennage.
- moyens matériels :
 - arrêts d'urgence sont répartis sur l'ensemble du site,
 - moyens de lutte incendie fixes et mobiles (extincteurs- RIA-moto-pompe- lances et canons à mousse).

En prévention, l'établissement dispose d'un Système de Gestion de la Sécurité conforme à la réglementation et aux exigences du Groupe. Ce système intègre notamment la formation et l'habilitation du personnel. Des procédures et des modes opératoires sont établis pour exploiter les installations en sécurité.